



Madame Magalie BILHAC
Correspondante Régionale de l'AD-PA Occitanie
Monsieur Didier CARLES
Président de l'ADESPA Midi-Pyrénées
Madame Martine DANES
Déléguée régionale Occitanie SYNERPA
Monsieur Olivier HAMMEL
Président de l'URIOPSS Occitanie
Monsieur Christian CATALDO
Délégué Régional de la FHF Occitanie
Monsieur Philippe JOURDY
Délégué Régional Occitanie de la FEHAP
Monsieur Jean Jacques MOLINA
Président de la FNADEPA Occitanie
Monsieur Pierre ROUX
Correspondant Régional de la FNAQPA

A Monsieur le Directeur Général de l'ARS Occitanie

Copie à l'ensemble des parlementaires de la Région Occitanie.

Monsieur le Directeur Général,

Conscients de l'engagement important de vos services en cette période de crise sanitaire, nous tenons à vous remercier d'avoir accepté d'associer les fédérations du secteur à des temps d'échanges réguliers sur les enjeux et difficultés rencontrées par les établissements et services œuvrant auprès des personnes les plus vulnérables.

A l'occasion d'une seconde séance téléphonique le 19 Mars 2020 sur la thématique du COVID-19 avec les représentants du secteur du grand âge, la question des masques (production, approvisionnement, distribution et doctrine d'utilisation) a été au centre des préoccupations.

Les établissements et services pour personnes âgées, en particulier, EHPAD et services à domicile accueillent des résidents et bénéficiaires dont l'âge moyen est de 85 ans. Cumulant en moyenne près de 8 maladies chroniques, ceux-ci constituent une cible à très haut niveau d'exposition au risque d'infections au coronavirus Sars-CoV-2. Cette population est assortie d'un taux de mortalité de près de 15 %.

La situation préoccupante observée dans un nombre de plus en plus élevé d'établissements et services révèle que l'extension du nombre de cas est rapide et qu'elle est, dans la très grande majorité des cas, consécutive à la transmission virale d'un soignant asymptomatique.

Par conséquent, le port du masque chirurgical par tous les membres du personnel soignant des EHPAD et services à domicile nous apparaît comme une mesure centrale afin d'éviter la transmission virale des soignants aux résidents et ainsi la survenue de cas incidents en quelque lieu que résident les personnes âgées.

Ce constat et cette demande sont bien entendu transposables aux établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap avec de grandes fragilités .

Aussi, nous insistons auprès de vous afin qu'il soit permis aux EHPAD, aux structures accueillant des personnes en situation de handicap, et services à domicile de disposer très rapidement de masques pour l'ensemble de leurs personnels soignants et pas seulement les personnels en contact avec « cas avérés ou possibles ».

Nous vous alertons sur le risque de démobilisation des personnels qui, placés en première ligne, sont fondés à exiger de la part des pouvoirs publics le matériel nécessaire pour travailler sans mettre en jeu leur santé et celle de leurs proches. Une telle démobilisation, dont nous observons déjà les prémices, serait dramatique dans la gestion d'une crise longue comme annoncé.

Soucieux de garantir la continuité de l'accompagnement et d'assurer la protection de tous avant d'aboutir à une situation de non-retour, nous ne pouvons nous satisfaire d'appliquer mécaniquement une politique de prévention non adaptée à la situation.

Nous vous appelons à faire remonter au niveau national, comme nous le faisons auprès de nos instances nationales, notre forte préoccupation concernant la doctrine d'utilisation des masques établissement et service médico-social qui nous paraît particulièrement risquée voir dangereuse.

Enfin, nous vous demandons d'enjoindre les services compétents de réaliser systématiquement et sans condition, autre qu'une forte suspicion, les deux premiers tests – au moins et en application de l'instruction - de dépistage du coronavirus en établissement d'hébergement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de notre haute considération.

La Correspondante Régionale de l'AD-PA Occitanie,
Magalie BILHAC



Le Président de l'ADESPA Midi Pyrénées,

Didier CARLES



Le Délégué Régional Occitanie de la FEHAP,
Philippe JOURDY


Le Président de l'URIOPSS Occitanie
Olivier HAMMEL



Le Délégué Régional de la FHF Occitanie,
Christian CATALDO



Le Président de la FNADEPA Occitanie,
Jean-Jacques MOLINA



Le Correspondant régional de la FNAQPA
Pierre ROUX



La Déléguée Régionale Occitanie SYNERPA
Martine DANES

